



21 février 2013

PROTOCOLE 2013-2015 : 3 mois de négociation pour tenter d'aboutir à un accord

Le Directeur Général, Patrick Gandil, a rencontré cette semaine les 5 organisations syndicales représentatives de la DGAC (FO, SNCTA, CGT, CFDT, UNSA) pour préciser la méthode et le calendrier de négociation du protocole 2013/2015.

FO a été reçu le mercredi 20 février.

Après une phase préparatoire (novembre 2012 à février 2013) comprenant les 19 GT thématiques, une première version de texte protocolaire sera transmise par la DGAC aux syndicats d'ici début avril.

Une série d'échanges entre les OS et la DGAC est ensuite prévue pour permettre la rédaction d'une version consolidée du protocole qui sera présentée le 14 mai.

FO participera activement aux négociations protocolaires pour défendre les intérêts de tous les personnels.

Dans cette période très difficile compte tenu des restrictions budgétaires et des réductions d'effectifs décidées par le gouvernement, FO s'attachera à défendre des mesures sociales et organisationnelles équilibrées entre les services, les corps et les métiers.

FO a rappelé que la charge de travail augmente dans les services alors même que le pouvoir d'achat des personnels est en constante baisse (gel de la valeur du point d'indice de la Fonction Publique et des primes depuis 2010). Les personnels ne doivent pas être l'unique variable d'ajustement budgétaire !

FO continuera à défendre, notamment, le maintien de la DGAC unie au sein de la Fonction Publique de l'Etat aux plans national (protocole) et européen (au sein de l'ETF).

